



## **BorgWarner fournira des moteurs électriques à une marque de véhicules électriques leader en Chine**

- *Les moteurs électriques haute tension à bobinage en épingle à cheveux de BorgWarner équiperont la plateforme du système de propulsion 800 V de deuxième génération de la marque chinoise.*
- *Augmentation du rendement, de la puissance et de la densité de couple.*
- *Renforcement attendu du leadership de BorgWarner dans le domaine des systèmes de propulsion électrique.*

Auburn Hills, Michigan, 4 mai 2022 – BorgWarner, société leader spécialisée dans la fourniture de solutions de mobilité innovantes et durables pour le marché automobile, a été sélectionnée pour fournir des moteurs électriques haute tension à bobinage en épingle à cheveux (HVH) à une marque de véhicules électriques leader en Chine. Les moteurs équiperont la plateforme du système de propulsion 800 V de deuxième génération de la société. Le modèle de véhicule équipé de cette plateforme devrait entrer en production de série en octobre 2023.

« Nous sommes ravis de poursuivre notre partenariat avec ce leader chinois des VE, et de collaborer pour réussir dans le secteur des véhicules électriques à batterie », a déclaré Stefan Demmerle, President et General Manager, BorgWarner PowerDrive Systems. « Les moteurs électriques BorgWarner se caractérisent par une fiabilité de premier ordre, un rendement amélioré ainsi qu'une densité de puissance et de couple supérieure, et témoignent de notre grande expérience dans les applications d'e-mobilité. »

Les moteurs électriques BorgWarner de 800 V refroidis par huile sont disponibles sous forme d'ensembles moteurs ou de sous-ensembles stator et rotor. Ils intègrent un rotor à aimant permanent et des technologies exclusives d'amélioration de l'isolation du stator, offrant ainsi une durabilité et une fiabilité optimales. Ils offrent un rendement maximal de plus de 96 % et sont dotés de la technologie brevetée d'enroulement statorique HVH. Le fonctionnement du moteur

est d'une grande efficacité énergétique et respectueux de l'environnement dans d'excellentes performances en matière de bruit, de vibrations et de rudesse (NVH). Il affiche une densité de puissance et de couple jusqu'à 4 % supérieure à celle des autres produits de sa catégorie. Lors du freinage du véhicule et dans les descentes, le moteur peut également convertir l'énergie mécanique en énergie électrique et charger la batterie grâce à l'onduleur.

BorgWarner dispose d'une expertise étendue et d'une réputation reconnue dans la production de moteurs électriques, que accentuée par l'acquisition récente de Santroll Automotive Components, division de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll. Cette acquisition est appelée à renforcer l'intégration verticale, la taille et l'étendue du portefeuille de BorgWarner dans le domaine des moteurs électriques pour véhicules légers, tout en permettant une mise sur le marché plus rapide.

### À propos de BorgWarner

Depuis plus de 130 ans, BorgWarner, leader mondial, innove avec succès dans le domaine de la mobilité. Avec un portefeuille de produits en constante évolution, nous soutenons la transition mondiale vers l'e-mobilité et contribuons ainsi à la création d'un avenir propre, sain et sûr.



Les moteurs électriques haute tension à bobinage en épingle à cheveux de BorgWarner équiperont la plateforme du système de propulsion 800 V de deuxième génération de la marque chinoise.

**Déclaration prospective :** Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « conçu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou

intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel le plus récent déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K », sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives.

Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : les ruptures d'approvisionnement qui nous affectent ou qui affectent nos clients, comme la pénurie actuelle de puces à semi-conducteurs qui a affecté les clients des constructeurs ("OEM") et leurs fournisseurs, y compris nous ; la disponibilité et le prix des matières premières ; les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans ce domaine; les perturbations potentielles de l'économie mondiale causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages attendus des acquisitions en temps voulu, notamment notre récente acquisition d'AKASOL, notre acquisition de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll et notre acquisition de Delphi Technologies PLC en 2020 ; la capacité d'identifier les entreprises du portefeuille de combustion appropriées à céder et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance vis-à-vis de nos principaux clients OEM ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; notre dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des taxes et droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons ; les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle et les autres risques, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

**Contact presse :**

Anna Penava

Tél : +49 7141-132-753

E-Mail : [mediacontact.eu@borgwarner.com](mailto:mediacontact.eu@borgwarner.com)